

Critères d'évaluation du fonds

Fonds de développement des secteurs prioritaires

Critères d'évaluation

1	<p>Le projet proposé s'aligne-t-il avec un ou plusieurs des secteurs prioritaires?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure le projet répond-il aux manques et à l'impact potentiel dans le domaine?
2	<p>La demande présente-t-elle la nouveauté de la recherche proposée?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance stratégique liée à des avantages futurs pour le N.-B.? - Explique clairement la qualité et la portée des partenariats (interinstitutionnels et intersectoriels)?
3	<p>La demande explique-t-elle le niveau de préparation du travail proposé? P. ex., y a-t-il des jalons/échéanciers décrits dans la demande?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariats en place avec les ententes ou des lettres de soutien signées? - Ventilation de l'équipe de projet et si d'importantes parts du travail seront effectuées à l'extérieur du N.-B., expliquer le rôle que cela joue dans le succès du projet.
4	<p>La demande explique-t-elle d'où proviennent les autres fonds listés comme « fonds de contrepartie » ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces fonds sont-ils confirmés et soutenus par une lettre de l'organisme subventionnaire ou le partenaire industriel, mentionnant explicitement les fonds ou le soutien en nature promis?